L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 19 NOVEMBRE 1867. Entre les rues Bienville et Conti.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

EDITION QUOTIDIENNE.
Par an, $10; par semestre, $6; par trimestre, $4
Prix d'un exemplaire, 10 cents.

EDITION BI-HEBDOMADAIRE
Paraissant le Mardi et le Samedi:
Par an, $5; par semestre, $3.

TARIF D'ANNONCES.

Les annonces tranchantes, placées à bord du rédactionnel et traitant de toutes parties du journal, paieront $1 50 le carré pour la première insertion, et 75 CENTS le carré pour chaque insertion subséquente.

Les annonces tranchantes de la page éditoriale paieront $1 50 le carré pour chaque insertion.

Les annonces publiées par intervalles, paieront comme annonces nouvelles pour chaque insertion.

Les annonces en noir, dans la page éditoriale, paieront $2 par ligne pour chaque insertion.

Les personnes faisant régulièrement et souvent des annonces seront, sur les prix indiqués ci-dessus pour les annonces tranchantes, soit occupant qu'il leur convient avec elles; mais dans aucun cas, cet escompte ne dépassera 25 pour cent.

Toutes les réclames d'annonces d'affaires paieront 20 cents la ligne pour chaque insertion.

Toute annonce transitoire doit être payée d'avance.

Les annonces dont le nombre d'insertions ne sera pas indiqué seront publiées six fois.

Les comptes des personnes faisant régulièrement de annonces leur sont envoyés à la fin de chaque mois.

NOUVELLE-ORLEANS:
MARDI MATIN, 19 NOVEMBRE.

☞ Pour la liste des navires et steamboats arrivés dans notre port, ainsi que les expéditions en douane, voir à la page anglaise.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir les annonces.

Par le Sheriff, à 10½ heures, sur les lieux—Le fonds et installation de la pharmacie située au No 20 de la rue St-Charles, et le terme non-expiré du bail de la bâtisse.

Par E. Roger & Co., à leur salle d'encan—400 cells et lots de marchandises sèches étrangères et américaines, sans réserve.

Par H. Hohn Blohm & Co., à leur salle d'encan—Grande vente de marchandises sèches, sans réserve.

Par Charles E. Fortier, au No 20 de la rue Bienville—Wheary de l'Ouest.

Par A. Fabre, au No 66 de la rue de Chartres—Habillements, lingerie et chaussures.

Par J. P. Salomon, au No 40 et 42 de la rue Gravier—Epicerie, plats-cotes rôti, pêches en sirop, &c.

Par H. Smith, Marks & Co., au No 30 de la rue de Chartres—Habillements, chaussures, habillements de jeune gens, &c.

Par Vincent & Co., au No 16 de la rue de Chartres—Marchandises étrangères et américaines, bottes, souliers et bottines—sans réserve.

Par D. Morgan, au No 36 de la rue Poydras—Bœuf salé, au No 17 de la rue des Magasins—Fécher, sirop, genièvre, &c, en cases; jambonneau, jambons, plats-côtes, bretelles, lard en feuilles, au pied de la rue Poydras—Jambon.

☞ Acheté vos cosmétiques et chocolats chez M. Ernest Turpin, 93 Vieille Levée.

ATTENTION!!

☞ Aux pharmaciens et autres—Le shérif procédera à 10½ heures et demie du jour d'hui, M. sur les lieux, à la vente de fonds, de l'installation et du bail de la Pharmacie située au No 20, rue St-Charles, Premier District.—Le tout pour le compte de Jules Quinze, décédé.

Vente d'articles de Chine.—Les citoyens de la Nouvelle-Orléans sont respectueusement invités par D. F. Murphy, commencer à examiner la splendide assortiment de vertes de Chine et articles de Bohême et de Lyon exposés actuellement dans la salle de vente au premier étage, rue des Magasins, No 47. Cette vente aura lieu mercredi prochain, 20 novembre, à 10 heures du matin.

Les Billets de Ville.

Plusieurs de nos confrères, le *Crescent* en tête, ont proposé une division des billets de ville de cinq dollars en deux fractions, comme moyen de faciliter la circulation de ces billets qui se brisent déjà en escompte presqu'aussi fort que celle des billets de $10 et de $20. Nous ne pouvons pas approuver cette proposition et nous pensons que le Conseil de ville l'adoptera dans sa séance de ce soir. Ce sera un faible soulagement apporté au mal causé par l'incurie ou l'inexpérience de nos administrateurs municipaux, mais ce sera néanmoins une amélioration. Le moyen est aussi simple qu'pratique. En quelques jours les billets de cinq piastres peuvent être coupés et étampillés par le trésorier et remis en circulation sous une forme fractionnelle qui offrira une assez grande commodité pour les échanges.

Au mois de janvier prochain, il y aura probablement diminution dans le taux de l'escompte des gros billets parcequ'e toutes les personnes qui auront des Recettes à payer à la ville s'en pressera d'en acheter afin de profiter de la différence. L'élévation du taux de l'escompte prévient décrémentement de l'excédant de l'offre sur la demande, mais, comme il y a $600,000 de licences à payer au commencement de l'année, il est permis d'espérer qu'à cette époque la demande dépassera l'offre et que l'escompte baissera dans une assez forte proportion. Nous n'engageons personne à vendre au taux actuel, mais tous ceux qui peuvent scheter sont certains de faire une économie importante sur le paiement de leurs taxes en 1869. Nous apprenons d'ailleurs qu'on finira par prendre des mesures pour retirer complètement de la circulation les billets de dix et de vingt piastres et pour mettre fin à l'étoffage auquel donne lieu le papier monnaie de la ville, agiotage qui pèse lourdement sur les petites bourses.

Encore des destitutions.

Il appartient au général Hancock, seul commandant civil du 5me District, d'apprécier la convenance des révocations et des nominations que se permet de faire, à la veille de son départ, son subordonné militaire. Quant à la position ordinaire, elle n'avait pas besoin de cette nouvelle preuve pour être convaincue du peu de cas que le général Mower fait de ses vœux et de ses sentiments. Nous avons dit notre pensée sur la première révocation du général Hays, il est inutile que nous insistions à cet égard. Mais nous avons à présent sur des nouvelles prises par M. Mower dans notre Etat, une observation générale qui n'a pas encore été émise.

M. Mower est général au service des Etats-Unis, nous ne lui connaissons aucun titre légal pour destituer des fonctionnaires civils en Louisiane. Ce droit, d'après les lois de reconstruction n'appartient qu'au commandant civil du district nommé par le Président, et ce commandant est le général Hancock.

La première question légale à résoudre est celle de savoir si un commandant de district peut déléguer les pouvoirs exceptionnels qui lui sont attribués. En admettant que cela soit, il faudrait que la délégation eût été faite par le général Hancock lui-même après sa nomination, ce qui n'a pas eu lieu. Enfin, en admettant lieu, dans les ordres devraient avoir été donnés au nom du commandant réel du district et non de son délégué.

Nous ne sommes pas sous l'empire de la loi martiale, nous sommes sous un régime tout spécial établi par des lois qui sont la seule règle à consulter. Les pouvoirs donnés par le Congrès au commandant de district ne doivent naturellement passer, en cas de décès ou d'absence, à un autre officier suivant les règles de la hiérarchie militaire. Les pouvoirs militaires du général Hancock peuvent être à bon droit exercés par le général Mower, comme étant l'officier du plus haut grade, mais il n'en est pas de même de ses pouvoirs civils, car rien dans les lois de reconstruction ne justifie cette prétention. Les ordres du général Grant, soit comme général en chef, soit comme ministre de la guerre, ni même ceux de Président, n'ont pu conférer de pareils pouvoirs au général Mower et l'absence du général Hancock, attendu que celui-ci, non non suspendu, a été révoqué de la pleine autorité comme commandant civil du district, et qu'il était seul compétent pour déléguer cette autorité, et instituer la délégation était possible.

Notre opinion est donc que le général Hancock peut, en arrivant, regarder comme nuls et non avenus tous les ordres émanés au nom de M. Mower comme commandant civil, et qu'il peut réintégrer dans leurs emplois tous les chérifs et autres fonctionnaires, qui, selon nous, n'ont pas cessé d'être légalement titulaires de leurs fonctions. Tous les noms du général Mower n'ont, d'ailleurs, à un autre point de vue, que la sanction de simples provisoires temporaires, et nous pensons que ces actes auront promptement un satisfaite en révoqué par le commandant du district.

ARRIVAGE. — M. N. Rivers vient d'arriver de France avec un bel assortiment de bijouterie du dernier genre qu'il a choisi lui même et qu'il offrira bientôt au choix des acheteurs.

M. Rivers a eu l'obligeance de nous apporter une liasse de journaux parisiens, attendus dont nous le remercions.

JOURNAUX.—Nous avons reçu du dépôt de journaux de A. Simon, 85 rue Baronne, l'*Indépendance belge*, hebdomadaire du 1er novembre, le *Moniteur*, journal canadien et le *Mémoyer littéraire* de New York. On trouvera tous ces journaux ci-bas publiés les plus récentes au dépôt de M. Simon.

THEATRE DE L'OPERA.—Le grand opéra de Donizetti, *La Favorite*, est décidément l'ouvrage choisi pour les débuts de notre troupe lyrique française qui ont lieu positivement jeudi prochain. Nous soupçons que la salle sera brillamment garnie pour cette solennité qui inaugurera la saison musicale. Quatre des premiers sujets de la troupe auront dans cette première soirée l'occasion de faire apprécier leur voix et leur talent: Mademoiselle Audibert, première forte chanteuse, qui saura certainement se faire applaudir ici comme elle l'a été au Grand Opéra de Paris dans le rôle d'Eléonore, M. Picot, premier fort ténor, M. Lechevallier, premier baryton et M. Vauhuillen, première basse. La *Favorite* ainsi montée nous rappellera certainement les beaux jours d'antrefois, car ces quatre artistes ont de fort belles voix et les autres qualités nécessaires pour plaire à un public de goût comme l'est celui de la Nouvelle Orléans.

On nous prie d'un nonceur que le controle est ouvert pour la location des loges tous les jours de huit heures du matin à quatre heures après-midi.

LEÇONS DE CHANT.—La réputation de Mme Cambier comme professeur de chant est si bien établie dans notre monde musical, que la mention de son nom est une recommandation suffisante. Nous nous contenterons donc de dire qu'elle est prête à recommencer ses leçons de chant chez elle, rue Bourbon, No 163, les lundis, mercredis et vendredis, et nous pensons qu'un grand nombre d'élèves s'empresseront de saisir l'occasion qui leur est offerte de profiter des leçons de cet éminent professeur. Madame Cambier conserve les trois autres jours de la semaine à l'enseignement du chant chez Mme Mace.

PROFESSEUR DE MUSIQUE.—Nous appelons l'attention sur l'annonce de Mr. A. Flandry, excellent musicien et l'un de nos meilleurs professeurs de piano.

☞ Nous avons eu le plaisir de féliciter, sur son retour en cette ville, notre ami M. W. F. Goldthwaite, libraire très connu de la rue du Canal, qui a passé quelques mois au Nord, afin d'y satisfaire aux besoins de sa nombreuse clientèle. Pendant l'absence de M. Goldthwaite, ses affaires ont été gérées avec soin par son habile assistant, M. Edward Staub. Ces messieurs nous ont obligés maintes fois et nous le reconnaissons volontiers. Nos confrères en profession les trouveront aussi aucun doute à même de répondre à toutes leurs demandes.

GRANDE VENTE DE PROPRIÉTÉS FONCIÈRES.—Nous appelons l'attention des capitalistes sur l'annonce que publie aujourd'hui dans nos colonnes M. Gabriel de Feriet, encanteur, pour la vente de biens fonciers situés dans les Premier, Deuxième et Troisième Districts, pour effectuer un partage entre les héritiers Théodule Adams et autres. La vente est indiquée pour le 21 décembre. La liste des immeubles comprend des magasins, des résidences, etc.

IMPORTATION.—Nous appelons l'attention du commerce de la ville et de la campagne sur l'annonce de M. R. Sutzenegger. On trouvera dans son magasin, No 43 rue de la Vieille Levée, un assortiment considérable d'articles de toute sorte, importés par les derniers steamers. Les prix réduits de cette maison et les conditions avantageuses qu'elle offre aux acheteurs seront pour ceux ci une puissante considération. Voir l'annonce pour les détails.

SALON DE DAMES AU FOYER DE L'OPÉRA. — Nous signalons aux habitues de l'Opéra une heureuse innovation dont les dames artistes apprécieront l'importance. Le salon des dames ouvrant au foyer de l'Opéra a été loué, pour toute la saison théâtrale, par M. F. Dumontell, qui y établira une succursale de sa maison à l'usage spécial des dames. Elles y trouveront de rafraîchissements de toute espèce, des gâteaux, des bouibons, etc. Le service des rafraîchissements dans les loges se fera avec la plus grande rapidité, grâce à la proximité du local.

Le Foyer de l'Opéra sera rendu à sa destination primitive, et les spectateurs des loges ne seront plus troublés par le bruit des verres. Cet arrangement sera donc satisfaisant à tous les points de vue.

CHRONIQUE LOCALE.

TEMPÉRATURE.—18 novembre.

THERMOMÈTRE CHARLES C. DUHAMEL, Opticien Ecooulgiste Charlres et Bienville.

6 heures A. M.	42 deg.
Midi	61 "
3 heures P. M.	62 "
6 heures P. M.	62 "

ORDRES MILITAIRES.—Les ordres qui suivent ont été lancés samedi, 16 du courant par le général Mower, commandant le 5e District militaire.

Quartier Gén. du 5me Dist Mil. Nlle Orléans, 16 nov. 1867.

Ordres spéciaux No 188.

3. Pour maintenir conduite dans l'exercice de ses devoirs, P. R. O'Rorke, greffier de la Deuxième Cour de District, paroisse d'Orleans, est, par le présent, révoqué et R. L. Shelly est nommé à sa place.

4. Comme obstacle à la reconstruction sous les lois du Congrès, Harry T. Hays, shérif de la paroisse d'Orléans, est par la présente révoqué, et George W. Avery, nommé à sa place.

Par ordre du Maj. Gen. Brev. A. Mower.
A. A. G.

Un autre ordre militaire dit que sur la recommandation de W. B. Flanders, gouverneur de la Louisiane, W. B. Merchant, E. C. McClellan et V. Chase sont nommés membres du conseil de ville de Bracksar City, Lee, à la place de William Crampton, Moses Goldstein et W. W. Hamilton, qui ont quitté la ville.

LA TAXE DU REVENU. — Il paraît, d'après une interprétation correcte de la loi qu'on a eu pas obligé de mettre des timbres sur les Fils d'indiro et liqueurs pour les ventes de moins de vingt piastres et pour mettre fin à l'étoffage auquel donne lieu le papier monnaie de la ville, agiotage qui pèse lourdement sur les petites bourses.

FEU.—Le feu a pris, dimanche soir, à la boutique tenue de M. A. Bohn, No 199, rue Poydras, entre les rues Carondelet et Baronne. Les pompiers sont arrivés assez vite pour empêcher les flammes de se communiquer aux maisons attenantes. M. Bohn était assuré.

VOL.—On a pris $45 dans un bureau de la maison de M. Théodule Lachy, No 588, rue du Camp. Les circonstances indiquent que ce n'est pas un étranger qui a commis le vol.

Un nègre, nommé Dan, a pris une quarantaine de piastres dans un tiroir de M. C. Huft, rue du Camp, et s'est enfui.

RIXE SANGLANTE.—Dimanche vers 2 heures, rue St-Antoine, une rixe a eu lieu entre deux journaliers, nommés Jas. Spalding et Wm. Ames. Ce dernier a reçu un coup de rasoir dangereux dans le dos. Spalding s'est échappé et Ames a été conduit chez lui où il n'a pas tardé à recevoir l'assistance médicale dont il avait besoin.

RECORDER DU PREMIER DISTRICT.—Quantité de soulards, de voleurs, trappeurs, batelliers, perturbateurs et nombre de femmes folles de leurs corps, ont été expédiée hier par le tribunal correctionnel. Les uns ont payé des amendes; les autres iront passer quelques jours au workhouse et deux ont été renvoyés devant la Cour du Premier District.

MARRESTATION DE CAMBRIA.—Sur un affidavit du sergent Douglas qui accuse Cambria d'avoir en sa possession des pièces de Nickel faisées et d'en trafiquer, bien qu'il sachie ce qu'elles sont, ce marchand de fruits a été arrêté de nouveau et renvoyé, par le recorder Gastinel, devant le commissaire des Etats Unis Holland.

Nouvelles d'Europe.

(Par le télégraphe transatlantique.)

Nous trouvons dans les journaux de New York les dépêches suivantes:

Paris, 8 novembre.

Le gouvernement français a demandé aux autorités papales de relâcher les insurgés faits prisonniers dans la dernière campagne; mais cette requête a été rejetée.

9 novembre.

Le général La Marmora se fonde, pour demander au gouvernement français de retirer ses troupes du sol italien, sur ce que l'Italie a prouvé son pouvoir et sa volonté de maintenir l'ordre. Il ajoute qu'il n'existe plus de danger de troubles, Garibaldi, son fils et ses principaux lieutenants devant quitter l'Italie pour se rendre aux Etats-Unis.

8 novembre.

Le *Moniteur de rue* reconnaît que l'infanterie française, armée de fusils Chasseport, et l'artillerie, avec ses canons rayés, ont pris part à la bataille de Monte Rotondo, et que c'est à leur intervention qu'est due la défaite de Garibaldi.

Un matin, le *Moniteur* annonce que des émeutes, suscitées par les Mazzinians à Milan et dans d'autres villes de l'Italie, ont été promptement dompées par l'énergie du gouvernement italien.

10 novembre.

Le général Failly, commandant de l'expédition française à Rome, fait connaître qu'au combat de Monte Rotondo, les Français ont eu quarante tués et blessés, tandis que les pontifi ceux n'ont perdu que douze hommes.

Du côté des garibaldiens, il y a en six cents morts, de nombreux blessés et deux cents prisonniers. Le général Failly attribue aux fusils Chasepot ce grand ravage des rebelles. Ceux-ci étaient qu'à moitié armés.

9 novembre.

La Sublime Porte a répondu à la dernière note collective des puissances européennes. Le sultan déclare leurs avis et accepte la responsabilité des événements à venir.

10 novembre.

La France cherche à contracter un emprunt de 200,000 francs, qu'on a pu, le gouvernement empiratif, dit-on, à des entreprises partisanes.

La *Patrie* annonce que la réunion d'une conférence européenne générale est imminente, les grandes puissances n'ayant pas encore fait connaître leurs vues à ce sujet.

Lord Lyons, le nouveau ministre anglais à Paris, a présenté aujourd'hui ses lettres de créance à l'empereur Napoléon, qui lui a fait une réception cordiale.

Des nouvelles félicitations ont été échangées sur la sincérité de l'entente cordiale existant entre la Grande Bretagne et la France, pour la paix et la civilisation du monde.

Contrairement à ce que quelques journaux avaient avancé, le général La Marmora n'a pas quitté la France. Il reste à Paris pour compléter l'importante mission que lui a confiée le roi d'Italie.

Le jugement de Garibaldi a été ajourné, et l'on considère comme douteux qu'il se trouve un tribunal compétent.

10 novembre.

L'*Italie* dit que le roi Victor-Emmanuel, ayant définitivement rempli les conditions imposées par la convention de septembre, demande à l'empereur Napoléon le départ des troupes françaises du sol italien et le rappel des flottes françaises des côtes d'Italie.

L'*Italie* ajoute que le roi, dans sa communication à l'empereur des Français, promet formellement, contre une conférence européenne exclusivement composée de puissances catholiques, pour le règlement de la question romaine.

Le roi Victor-Emmanuel a pourvu aux besoins des familles des garibaldiens tués et blessés dans les récents engagements.

Un mécontentement général existe en Italie, et toutes les grandes villes sont menacées d'être mises en état de siège.

Paris, 11 novembre.

Le gouvernement français a publié une réponse de note relative à la conférence proposée sur la question romaine. Par cette note, on demande la participation, sans aucune conférence européenne de la troisième ordre. On suppose que pas une seule ne répondra par un refus.

Florence, 11 novembre.

Le gouvernement italien, qui est hostile à la conférence projetée, a informé les puissances européennes, dans laquelle il s'efforce de les dissuader de la nécessité d'une conférence. Dans cette note, la question romaine est discutée au point de vue italien. Mais il n'a pas transpiré de détails.

Londres, 8 novembre.

On a appris par le télégraphe qu'un second typhon a exercé des ravages à Macao, en Chine. Les pertes matérielles sont immenses. On n'a pas d'autres détails.

Le nouveau tarif du rable atlantique est définitivement fixé. Voici les modifications qui seront mises en vigueur à partir du 1er décembre:

Toute dépêche de dix mots, n'excédant pas cinquante lettres en tout, entre la ville de New York et un point quelconque de la Grande Bretagne ou de l'Irlande, coûtera $25; pour chaque mot en plus, il sera payé $2 50; l'adresse, la date et la signature, pouvant contenir cinq mots, n'excédant pas 25 lettres, ne sont acquittés à aucun droit.

Aucune taxe supplémentaire ne sera payée sur les dépêches composées de mots ordinaires mais les messages chiffrés, c'est à dire écrits avec des nombres ou des lettres de l'alphabet, ne constituant pas des mots admis par le dictionnaire, sinon que le nom de fleuve, navires, pays, etc., paieront, sur les dix premiers mots $25, et pour chaque chiffre additionnel, $2 50.

Les dépêches entre la ville de New York et les divers points de l'Ouest et du Sud, paieront la taxe supplémentaire habituelle.

Londres, 13 novembre.

Des renseignements particuliers reçus de Paris annoncent que la police a saisi un grand nombre d'arrestations politiques en cette ville.

Le *Moniteur* a publié le 31 octobre la note suivante:

Plusieurs journaux interprètent la proclamation du roi Victor-Emmanuel comme faisant appel à un règlement de la question romaine qui donnerait lieu à un rapprochement entre la France et l'Italie. Les mêmes feuilles s'efforcent de donner le caractère d'une adhésion sans réserve ses sentiments favorables avec lesquels le gouvernement français a scrutiné les tendances manifestées dans cette proclamation.

Le cabinet des Tuileries a été au devant de semblables interprétations en publiant la circulaire du 25 octobre. Ce document ne peut laisser aucun doute sur la pensée du gouvernement de l'empereur de déférer à l'examen des puissances une question qui intéresse l'Europe entière.

PAR LE TELEGRAPHE.

DÉPÊCHES TRANSMISES A L'*ABEILLE*

Doutes sur le Désastre de Tortola.

Le Suffrage nègre battu dans le Minnesota.

Faillites à Philadelphie.

Candidatures Démocratiques.

Elections en Floride.

Opposition à la Convention en Georgie.

Ouverture des Chambres françaises.

Discours de l'Empereur.

Plus d'objection à l'Unité germanique.

Liverpool, 18, 2 h. P M.—Coton solide et sans changement. Mais en hausse de 3 pence. Bacon en baisse d'un shilling.

Londres, 18, 2 h. P. M.—Les vieux roi d'Egypte a rappelé les mécontents qui avaient été bannis.

Paris, 18—Les Chambres françaises se sont réunies aujourd'hui. Le discours de l'Empereur n'offre plus aucune objection, de la part de la France, à l'unité allemande et à la confédération.

Londres, 18 au soir — Consolidés, 91 7|16 Dons, 70 3|4.

Liverpool, 18 au soir—Marchés calmes, sans changement notable.

Frankfort, 18—Bons, 76.

La Havane, 18—Le consul anglais n'a reçu aucuns détails sur le désastre de Tortola et personne autre n'en a reçu. Il n'y a encore que des rumeurs et l'on commence à croire que les rapports sont très-exagérés.

New York, 18—Une lettre particulière reçue ici de l'île de Tortola, sous la date du 1er courant, ne parle qu'en passant de l'ouragan du 27 octobre. Les dégâts causés par cette tempête sont moindres et qu'un incendie terrible avait lieu pendant la tempête.

Chicago, 18 — Le suffrage nègre a certainement été battu, dans le Minnesota, par 1,000 voix.

Philadelphie, 18—Une maison de commerce a été saisie aujourd'hui sur le passif s'élevant à $800,000; et une maison fabricant des machines avec un passif de $600,000, vient de faillir.

Washington, 18—Colfax est arrivé.

Un journal du soir rapporte qu'un cancan de démarches influentes, après plusieurs heures de consultation, a décidé de nommer John Quincy Adams candidat pour la présidence et la vice présidence.

Le comité judiciaire a reçu les témoignages pour l'accusation.

L'hon E. Cooper a été nommé assistant secrétaire du Trésor et entrera en fonctions le 1er décembre.

Le Revenu de l'Intérieur a reçu aujourd'hui $625,000.

Une lettre particulière du général McClellan dit qu'il n'acceptera pas de place publique en aucun cas.

Le rapport de Canby à Grant, comme commandant du second district militaire, a été publié. Troupes dans le district: 141 officiers commissionnés, 2,773 hommes. 2,614 officiers et hommes ont été employés à la reconstruction. Les dépenses de reconstruction excèdent jusqu'ici un quart de million.

New York, 18 — Gouvernes, fermes. Argent 7 p. 100. Or, 138 3|8. Coton ferme, 30c pour balles. Mid. Cpl. 17 3|4 à 18. Farine morte, à $8.

Passe du Sud-Ouest, 18, 6 h. P. M. — Arrivé le steamer Rapidan, de New York, le 9, la bouche Indiana, de New York, le 9, le bouche Indiana, de New York, le 9, le bouche Indiana, de New York, le 9, le